



Communiqué de presse - 19/09/15

« L'effet de selle contre l'effet de serre ! »

L'Heureux Cyclage porte au niveau national la voix des ateliers vélo participatifs et solidaires, fédérés en un seul réseau depuis 2008. À l'occasion de la COP21, du 30 novembre au 11 décembre 2015, qui doit aboutir à un « nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C »¹, L'Heureux Cyclage a rejoint la Coalition Climat 21. Alors que le monde a les yeux tournés vers la France et l'avenir de la planète, nous alertons sur le déséquilibre entre les moyens donnés par les pouvoirs publics aux vélos en libre-service et aux vélos à assistance électrique, et ceux donnés aux ateliers vélo. De tels moyens ne pourraient-ils pas être investis plus efficacement dans des projets locaux, solidaires et concourant à la préservation de l'environnement ? Le samedi 5 décembre 2015, la Vélorution Planétaire réaffirmera notre engagement pour un effet de selle contre l'effet de serre !

Les pouvoirs publics ont identifié la bicyclette comme un mode de transport non-polluant et bon pour la santé qui participe de l'apaisement des villes². Des efforts ont été faits ces dix dernières années pour mettre en avant son usage : de nombreuses villes ont mis en place des systèmes de vélos en libre-service (VLS) ou de location de vélos à assistance électrique (VAE). S'ils ne rencontrent pas toujours le succès annoncé³, ils ont contribué à populariser le vélo comme mode de transport. Hélas ces efforts se révèlent très coûteux : à Paris un Vélib' coûte 4 000 euros par an à la collectivité⁴ ; à Angoulême le coût d'exploitation des 118 VAE en location est de 112 000 euros par an⁵. Parallèlement, sur les 26 millions de cycles en circulation en France, le tiers est inutilisé⁶. Le vélo du futur ne serait-il pas simplement celui qui rouille au fond de notre garage ?

Favoriser l'émergence de nouveaux ateliers vélo, c'est mettre plus de cyclistes dans la rue, et pour longtemps. Le travail quotidien des ateliers encourage l'usage du vélo pour les déplacements et l'autonomie des cyclistes (la « vélonomie ») par l'apprentissage de la mécanique et l'accès aux outils et aux pièces détachées. Par leurs activités participatives et solidaires, ouvertes à toutes et à tous, créatrices d'emplois et de vocations, ces associations de proximité améliorent le cadre de vie en promouvant la solidarité. En 2013, ce sont plus de 30 000 adhérent·e·s et 115 salarié·e·s qui ont remis en circulation plus de 10 000 vélos voués à la déchèterie⁷, œuvrant activement pour la réduction des déchets. Mais ce sont encore 1,5 millions de vélos qui sont détruits chaque année en France, ce qui pourrait être aisément évité avec le soutien des collectivités : imaginons des locaux adaptés et pérennes mis à disposition de structures issues de l'économie sociale et solidaire, des zones de réemploi en déchèteries, des actions de sensibilisation auprès des professionnels du cycle... Tout cela ne serait-il pas possible contre le sacrifice de quelques Vélib' ?

1 Définition issue de <http://www.cop21.gouv.fr/fr/cop21-cmp11/quest-ce-que-la-cop21-cmp11>

2 Le Plan d'actions pour les mobilités actives (PAMA) de 2014 met en avant les bienfaits de la marche et du vélo en termes économiques, sociaux et de santé. <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

3 Les abonnements au Vélib' sont bien en-deçà des chiffres espérés par JCDecaux : voir Olivier Razemon « Le vélo en libre-service a dix ans mais toujours pas de modèle économique », Le Monde Economie, 19 mai 2015

4 Selon l'économiste Frédéric Héran

5 « Angoulême : ça roule à fond pour mobicycle », La Charente Libre, 27 avril 2015

6 Pré-étude sur les filières locales de réemploi des cycles, L'Heureux Cyclage, 2013.

<https://www.heureux-cyclage.org/pre-etude-sur-les-filieres-locales.html>

7 Panorama 2013 des ateliers vélo, L'Heureux Cyclage. <https://www.heureux-cyclage.org/-panorama-des-ateliers-.html>